

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### **SOMMAIRE**

•	LE SYNDICAT	p.2 à 5
	FAITS MARQUANTS 2021	
•	PATRIMOINE	.13 à 22
•	· QUALITÉ DE L'EAU	p.23

FUITES APRÈS	S COMPTEURS	p.28
PROTECTION	INCENDIE	p.28

• DONNÉES FINANCIÈRES ......p.29 à 31 • PERSPECTIVES 2023 ......p.32

### ANNEXE

 COMPTE ADMINISTRATIF APPROUVÉ PAR LE COMITÉ SYNDICAL.....p.33 à 35

### **EDITO**



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2022 de l'USESA. Ce rapport est destiné aux collectivités adhérentes, qui doivent le présenter à leur conseil avant la fin de l'année. L'USESA

souhaite que ce rapport d'activités soit largement partagé, une fois qu'il aura été approuvé par son comité syndical. Il est présenté aux communes lors des réunions de secteur au mois d'octobre et est aussi envoyé à toutes les mairies du périmètre de l'USESA. Il sera mis en ligne sur le site Internet de l'USESA, et alors accessible à tous.

Pour l'USESA, l'année 2022 a été celle de la restructuration de son réseau : deux grandes artères permettent maintenant de faire parvenir de l'eau jusqu'à Villers Cotterêts, au nord-ouest de son territoire, et jusqu'à Fère en Tardenois, au nord-est. Ces connexions sécurisent l'alimentation en eau de toutes les communes de ces territoires, et en particulier celles qui ont rejoint récemment l'USESA en vertu de la loi Notre. Ce mouvement d'adhésions nouvelles n'est d'ailleurs pas fini : Viels-Maisons et Crouttes sur Marne sont arrivées en 2023, Breny et Pavant arriveront en 2024. La restructuration concerne aussi la station de La Plaine, à Château-Thierry, rénovée et dotée d'un réservoir agrandi, là encore pour sécuriser la distribution.

La qualité de l'eau reste une préoccupation majeure : de nouvelles molécules et leurs métabolites s'ajoutent régulièrement à celles qui sont déjà recherchées, et les seuils réglementaires imposent de réfléchir à l'équipement des principales ressources avec des dispositifs permettant de les éliminer. L'USESA va donc inclure ces dispositifs dans son Plan Prévisionnel d'Investissement.
Ce rapport vous présente en détail l'activité de l'USESA de l'année 2022,

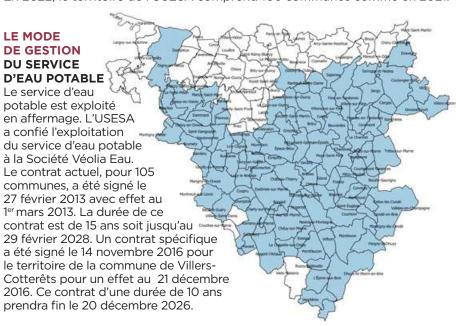
l'activité de l'USESA de l'année 2022, sur les plans technique, économique et financier. Au service de la mission que lui assignent ses élus : fournir en permanence à tous ses abonnés une eau de qualité en quantité suffisante.

C'est aussi l'occasion de remercier les élus de l'USESA, en particulier les membres du Bureau, pour tout le travail accompli. Je vous souhaite une bonne lecture.

> Hugues DAZARD Président de l'USESA

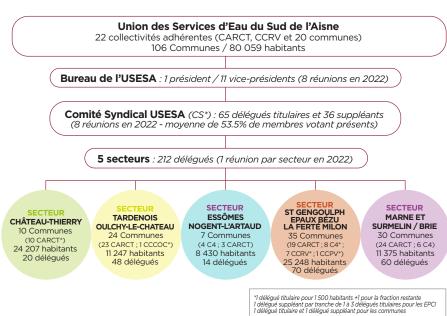
### Le Syndicat

**LE TERRITOIRE D'INTERVENTION** de l'USESA s'étend sur l'arrondissement de Château-Thierry, de Soissons et dans l'Oise (commune de Marolles). En 2022, le territoire de l'USESA comprend 106 communes comme en 2021.



### L'ORGANISATION DU SERVICE

L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA) est un syndicat mixte fermé comprenant 2 EPCI et 20 communes. Ses compétences recouvrent la production, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau potable.



### LES POINTS D'ACCUEIL

### USESA

4 bis, av.e Gustave Eiffel - 02400 CHATEAU-THIERRY Accueil du public : 9h/12h et 13h30/17h

Tél. 03.23.71.02.80 contact.eau@usesa.fr www.usesa.fr

### **VEOLIA EAU**

Rue Gustave Eiffel - 02400 CHATEAU-THIERRY Accueil du public : 8h/12h - 13h30/17h30

Tél. 09 69 36 72 61 (7j/7 - 24h/24) www.veoliaeau.fr

### Les chiffres clés

• 80 059 habitants desservis	• 36 457 abonnés
• 75 réservoirs d'une capacité de 31 960 m³	• 1 356.91 km de réseau (hors branchements)
• 37 ressources d'eaux souterraines	• 4 681 739 m³ d'eau vendus
• 1 ressource d'eau de surface	

### TABLEAU DES INDICATEURS DE SERVICE (selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007)

INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	2021	2022
Estimation du nombre d'habitants desservis	80 507	80 059
Prix T.T.C du service pour 120 m³ (toutes redevances et taxes comprises)	2.70€ TTC m³ - 01/01/21 2.75€ TTC m³ - 01/01/22	2.75€ TTC m³ - 01/01/22 2.90€ TTC m³ - 01/01/23
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 Jour	1 Jour

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2021	2022
Taux de conformité bactériologique	99.60 %	99.60 %
Taux de conformité physico-chimique	92.40 %	96.30 %
Indice de connaissance et de gestion du réseau AEP	109/120	109/120
Rendement du réseau AEP	82.10 %	83.00 %
Indice linéaire des volumes non comptés	2.16 m³/j/km	2.06 m³/j/km
Indice linéaire de perte en réseau	2.07 m³/j/km	1.97 m³/j/km
Taux moyen de renouvellement du réseau AEP	1.18 %	1.27 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource	83.2 %	91.7 %
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.00025 €/m³	0.00020 €/m³
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	5.81 u/1000 abonnés	6.47 u/1000 abonnés
Taux de respect du délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
Taux d'impayé sur les factures d'eau de l'année précédente	2.24 %	2.43 %
Taux de réclamation écrite	0.52 u/1000 abonnés	0.44 u/1000 abonnés
Durée d'extinction de la dette	1.69 années	1.39 années



### Le Syndicat

### 11 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque Vice-président a en charge une ou plusieurs commissions thématiques (28 réunions en 2022).

COMMISSION	ÉLU(E)(S) EN CHARGE	NB DE RÉUNION
Examen des offres	Hugues DAZARD	8
Administration Générale	Maryse HERNANDEZ	1
Finances	Sébastien EUGENE	2
Travaux	Jacques GEBKA Michel MATHIS Didier BANDRY	2
Patrimoine	Jean-Luc MAGNIER	2
Protection de la ressource en eau	Eric MANGIN	2
Délégation de Service Public	Nelly TRICONNET Jacques GEBKA	6
Communication/ classes d'eau/ coopération décentralisée	Philippe MARCHAL	3
Défense incendie	Martine ROMELOT	2
Solidarité eau/ Fuite après compteur	Dominique CANTOT	-

### Le Comité Syndical

Le Comité Syndical regroupe 65 représentants titulaires et 36 suppléants.

BÉZU-LE-GUÉRY  DEVRON Francine Titulaire  DEVRON ThibaultSuppléant	MAROLLES CHARBONNIER PatrickTitulaire FIARD MichelSuppléant
LA CHAPELLE-SUR-CHÉZY PICARD FlorenceTitulaire LOISEAU PatriciaSuppléante	MONTFAUCON BRUNEAUX Henri Titulaire GEORGE Nicole Suppléant
CHARLY-SUR-MARNE ROMELOT MartineVice-Présidente VALENTE NinjahSuppléante	MONTREUIL-AUX-LIONS DER SARKISSIAN Jean-Pierre Titulaire DEVRON OlivierSuppléant
CHÉZY-SUR-MARNE HERNANDEZ Maryse Vice-Présidente MOUROT LaurentSuppléant	NOGENT L'ARTAUD  DUCLOS Dominique Titulaire  GUILLON Jean-PaulSuppléant
COUPRU BLAVET Gérard Titulaire THIRIOT Jérôme Suppléant	OULCHY-LE-CHÂTEAU  MATHIS MichelVice-Président LANDRIEUX TanguySuppléant
DOMPTIN BELLEVILE Catherine Titulaire NAUDÉ GeoffroySuppléant	PAVANT PITTON-TERRIEN MichelTitulaire LEMONNIER FranckSuppléant
L'EPINE-AUX-BOIS  DOUCET Jean-Marie Titulaire  MARTIN PhilippeSuppléant	ROMENY-SUR-MARNE LLOANCY DavidTitulaire JANOT PhilippeSuppléant
ESSISES ATZENI FrédéricTitulaire MINETTE MichelSuppléant	SAULCHERY PITTANA StéphaneTitulaire CHAPUIS YvesSuppléant
LUCY-LE-BOCAGE HOURDRY Mathieu Titulaire SCHRANTZ GrégorySuppléant	VENDIÈRES ROBIN Claude Titulaire ESCHARD Philippe Suppléant
MARIGNY-EN-ORXOIS  MARCHAL PhilippeVice-Président  KRETZ DidierSuppléant	VEUILLY-LA-POTERIE  DAZARD HuguesPrésident BRUANT AudreySuppléante



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RETZ EN VALOIS

BAHU NICOIAS	Htulaire
BRANQUARD André	Titulaire
CARION Denis	Titulaire
CANTOT Dominique	Vice-Président
DAVIN Benoît	Titulaire
GEBKA Jacques	Vice-Président
LAVOIX Olivier	Titulaire
MALET Madeleine	Titulaire
PAULY Brigitte	Titulaire
TATIN Christian	Titulaire
BIZOUARD Olivier	Suppléant
QUENARDEL Alexandre	Suppléant
SIMEON Bertrand	Suppléant

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

ALEXANDRE David	Titulaire
ARNEFAUX Alain	
BANDRY Didier	Vice-Président
BANDRY Jean-Pierre	Titulaire
BUREL Régis	Titulaire
DOBSKI Philippe	
EUGENE Sébastien	Vice-Président
FOULON Didier	
FRAEYMAN Fabien	Titulaire
FREX Dominique	Titulaire
GLEIZE Séverine	Titulaire
HAY Etienne	
HOERTER Michel	Titulaire
HUBIER Maxime	Titulaire
JACQUIN Claude	Titulaire
JUILLET Jean-Etienne	Titulaire
LEVEQUE Yves	Titulaire
LOYAUX Emmanuel	Titulaire
MAGNIER Jean-Luc	Vice-Président
MALEZE Patrick	
MANGIN Eric	Vice-Président
MOYSE Dominique	Titulaire
PANTOUX Jean-Luc	Titulaire
PEUGNIEZ Michaël	Titulaire
POLIN Jean-Pierre	Titulaire
RICHARD Catherine	Titulaire
SAROUL Daniel	Titulaire
SIMON André	
STOFFERIS Régine	Titulaire
TRICONNET Nelly	Vice-Présidente
VAUDE Gaëlle	Titulaire
VERHULST Eric	
VEROT Vincent	
ZATWARNICKI Jean-Michel	Titulaire
BARBIER Maryvonne	Suppléante
BOYOT Jacques	Suppléant
CALIS Gérard	Suppléant
DADOU Ghislain	
DIEDIC Nicolas	Suppléant
FERNANDEZ Didier	Suppléant
GAUTHIER Ludovic	Suppléant
GUILLEMAN Michel	Suppléant
HEDOIN Baptiste	Suppléant
JOURDAIN Gilles	Suppléant
REZZOUKI Mohamed	Suppléant
THOMAS Rémy	
• • • •	



### LA COMMISSION CONSULTATIVE

### **DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Trois réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux se sont tenues en 2022.

- 25 avril 2022: présentation de l'USESA (organisation, compétences, installations et ouvrages...); questions diverses.
- 14 septembre 2022 : visite de l'usine de production d'eau potable de Chézy-sur-Marne
- 6 décembre 2022 : présentation du rapport annuel 2021 du délégataire ; présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et du rapport d'activités 2021 de l'USESA ; présentation du dispositif de télé-relève sur le territoire de l'USESA ; questions diverses.

### **RÉPARTITION DU PERSONNEL**

Fin 2022, l'effectif de l'USESA compte 11 agents pour 10,9 équivalents Temps Plein.



# ORGANIGRAMME COMITÉ SYNDICAL DÉLÉGUÉS PRÉSIDENT Vice-Présidents PRÉSIDENT Vice-Présidents PRÉSIDENT Vice-Présidents PROTECTION DE LA RESSOURCE /COMMUNICATION Responsable: Julien JOSSINET (assistant de prévention) Finances/Archives Nicolas GRASSIONOT Animatrice protection ressource Nadège VIMBERT Comptabilité/personnel Odile MATHIEU Chargée mission PGSSE Ambre LOCHET TRAVAUX Responsable: Julien JOSSINET (assistant de prévention) Assistante travaux Patricia LALANNE Technicien travaux Yannick TARAMINI



### Les faits marquants



- → Travaux de sécurisation Château-Thierry/Tardenois
- → Mise en service de la station de la plaine
- → Mise en service sécurisation Rocourt Saint-Martin
- → Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
- → Schéma directeur sur 8 nouvelles communes adhérentes
- → Etude pour l'interconnexion des communes de Brumetz et Montigny-l'Allier
- → Interconnexion des communes de Sergy et Courmont
- → Etude La plaine/Les Chesneaux
- → Renouvellement de canalisations

### MISE EN SERVICE DE L'INTERCONNEXION ENTRE CHÂTEAU-THIERRY ET VILLERS-COTTERÊTS

Les travaux d'interconnexion entre Château-Thierry et Villers-Cotterêts se sont terminés fin 2021 /début 2022. Les communes des unités de distribution de Saint Gengoulph, Marolles, La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts situées sur l'itinéraire de l'interconnexion sont maintenant sécurisées pour l'alimentation en eau potable. Le suivi des débits, pressions, résultats d'analyses a permis de mettre en service l'installation début 2022.

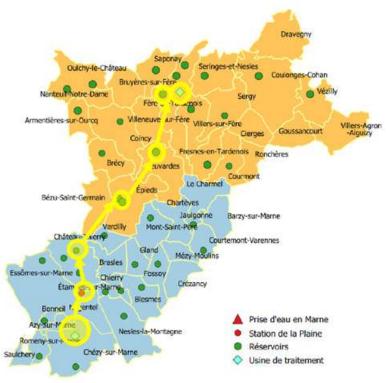


### TRAVAUX DE SÉCURISATION CHÂTEAU-THIERRY/TARDENOIS

Cette opération a débuté en 2021 et s'est poursuivie en 2022. L'objectif est de sécuriser l'unité de distribution de Fère en Tardenois alimentée par 3 captages situés à Fère en Tardenois. Cette unité délivre de l'eau sur 20 communes pour 6240 habitants.

La ressource utilisée pour cette sécurisation est celle de la prise d'eau en rivière Marne. Cette opération concerne un linéaire d'environ 24 km de canalisations.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 3 678 000€ HT avec un financement de l'Agence de l'Eau à hauteur de 40%.



### **Faits marquants**

### MISE EN SERVICE SÉCURISATION ROCOURT SAINT MARTIN

Cette interconnexion permet d'approvisionner la commune de Rocourt Saint Martin à partir du captage d'Epaux-Bézu. Une canalisation d'eau potable, d'un diamètre de 160 mm en PVC, est posée sur 2.3 km à partir de la commune de Grisolles. Cette sécurisation a été mise en service en 2022.



### MISE EN SERVICE DE LA STATION DE LA PLAINE

La mise en service a été réalisée en novembre 2022.

La station de la Plaine permet d'alimenter les réservoirs de l'agglomération de Château-Thierry à partir des usines de production d'eau potable situées à Chézy-sur-Marne et le secteur du surmelin nord ; en secours, les secteurs de Saint Gengoulph, La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts et du Tardenois. Elle constitue un point névralgique du réseau d'alimentation en eau potable du territoire de l'USESA.

Une nouvelle bâche de stockage de 900 m³ a été construite. Elle est adaptée aux besoins actuels et futurs et permet d'obtenir une autonomie de stockage de plus de deux heures.



### **Montant des travaux:**

• 2 M€

### Participation financière :

• Agence de l'Eau Seine Normandie : 40%



### **Entreprises partenaires:**

- Travaux : groupement d'entreprises GOSSIAUX / SEIT / HYDR'EAU / GTIE
- Maitrise d'œuvre : cabinet Merlin

### Caractéristiques techniques :

- Surface au sol de l'emprise : 276 m²
- Fondation sur 45 pieux de 12 m de profondeur
- Volume béton : 400 m³
- Poids total du ferraillage : 30 tonnes
- Diamètre : 15 m Hauteur : 5.65 m



### **PLAN DE GESTION**

### **DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX**

- Etude PGSSE pour 4 Unités de Distribution
- Consultation de bureaux d'études pour le reste du territoire de l'USESA

Ce plan de gestion est imposé par la directive européenne 2020/2184 relative à l'eau potable. Il vise à garantir la sécurité sanitaire de l'eau par le biais d'un processus préventif accompagné d'une amélioration en continu. Les dangers, pouvant intervenir sur toutes les étapes de la production/distribution de l'eau, sont analysés ainsi que les moyens de mesure et de surveillances associés à chacun des dangers. Les éléments de gestion ont été mis en place pour 4 unités de distribution (Château-Thierry, Essômes-sur-Marne, Brécy et Nogent l'Artaud). Le plan doit maintenant être suivi en continu. Une consultation a été lancée fin 2022, pour la mise en place de la démarche sur le reste du territoire de l'USESA.



Vérifier Identifier l'efficacité les dangers

Mettre en place Evaluer un plan les risques

### ETAPE 1 - IDENTIFIER LES DANGERS

Identifier les dangers pouvant apparaitre tout au long de la chaine de production/distributio de l'eau : du captage jusqu'au compteur

### ETAPE 2 - EVALUER LES RISQUES

Identifier les mesures déjà existantes pour éviter les dangers et mesurer/identifier les risques restants

### ETAPE 3 - METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTIONS

Améliorer, renforcer les mesures déjà mises en place par des mesures supplémentaires au sein d'un plan d'actions

### ETAPE A- VERIFIER L'EFFICACITE

Vérifier l'efficacité du plan d'actions et établir des procédures de surveillance en

### PLAN DE GESTION DE LA SECURITE SANITAIRE DES EAUX - PGSSE -

Outil de gestion et de prévention des risques pour garantir en permanence la sécurité

Casse de canalisation d'eau : interruption de la distribution



-programme de recherche de fuites -programme de renouvellement de canalisations

-mise en place de capteurs de fuites



Développer les interconnexions avec d'autres ressources en eau ou d'autres réservoirs



-vérification des réparations de casses et de fuites -mise en service régulière des



### **SCHÉMA DIRECTEUR**

### SUR 8 NOUVELLES COMMUNES ADHÉRENTES

Suite à l'adhésion de 6 nouvelles communes en 2021 (Brécy, Coincy, Courmont, Nogentel, Sergy, Villers-Cotterêts) et 2 prévues en 2023 (Crouttes-sur-Marne et Viels-Maisons), l'USESA remet à jour son schéma directeur. L'objectif général d'un schéma directeur consiste à analyser le système d'alimentation en eau potable existant afin d'établir un programme d'actions permettant d'assurer en quantité et en qualité l'alimentation actuelle et future en eau potable des habitants.

### Les chiffres des 8 nouvelles communes :

- 15 490 habitants
- 6 739 abonnés
- 13 ressources d'eau souterraine
- 10 réservoirs (3 541 m³) et 15 cuves
- Capacité de production : 4 175 m³/j

Plusieurs scénarios sont en cours d'étude. Les solutions retenues par les élus seront prises en 2023. Celles-ci vont permettre à chaque commune d'être alimentée par une ressource en eau pérenne.



### Faits marquants

### **ETUDE**

### LA PLAINE-LES CHESNEAUX

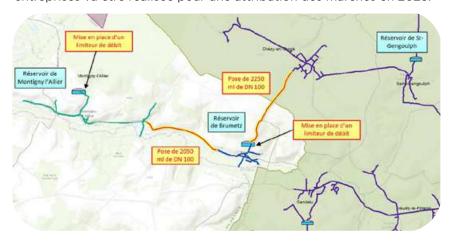
Le projet concerne le renouvellement de la canalisation de refoulement depuis la station de reprise de la Plaine vers le réservoir des Chesneaux. Cette conduite est l'alimentation principale de la Ville de Château Thierry et dessert également les communes du secteur du Surmelin nord



Cette canalisation est également la colonne vertébrale du réseau principal de l'USESA car elle permet de sécuriser les secteurs de Saint Gengoulph, La Ferté Milon, Villers-Cotterêts et du Tardenois soit près de 37% des habitants du territoire de l'USESA. Le projet consiste à poser 3 700 ml de conduite en fonte de diamètre 500 mm entre la station de la Plaine et le réservoir des Chesneaux. L'année 2022 a été marquée par l'étude de ce projet qui sera concrétisé par des travaux qui débuteront fin d'année 2023.

### ETUDE POUR L'INTERCONNEXION DES COMMUNES DE BRUMETZ ET MONTIGNY L'ALLIER

L'étude pour l'interconnexion des communes de Brumetz et de Montigny l'Allier au réseau de l'USESA est terminée. La consultation des entreprises va être réalisée pour une attribution des marchés en 2023.



### **INTERCONNEXION DES COMMUNES DE SERGY ET COURMONT**

L'étude pour l'interconnexion des communes de Sergy et Courmont a été finalisée en 2022. Les entreprises pour les travaux ont été sélectionnées et le dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau, direction Vallées d'Oise.

### **DIAGNOSTICS** DE 12 CAPTAGES DE L'USESA

Les conclusions des diagnostics de 12 captages de l'USESA ont été rendues. La majorité des captages fournit un débit au maximum de leur capacité d'exploitation. Quelques réhabilitations sont à réaliser sur certains captages (nettoyage forage, remplacement clôture...).



# Le petit cycle de l'eau - Pages dans la revier - Indicate de l'eau and se me l'eau and se me

### OUVERTURE AUX ÉCOLES DU PARCOURS PÉDAGOGIQUE

28 classes ont visité le parcours pédagogique sur le petit cycle de l'eau. Il permet d'apprendre, de découvrir ou de se souvenir du cheminement de l'eau, de son prélèvement jusqu'au robinet des habitations. Les élèves et enseignants apprécient ses aspects pédagogiques et concrets. Cette sensibilisation auprès des enfants est également réalisée directement dans les écoles dans le cadre de visites, d'ateliers et de classes d'eau. Au cours de l'année 2022, 41 classes ont bénéficié d'une intervention.

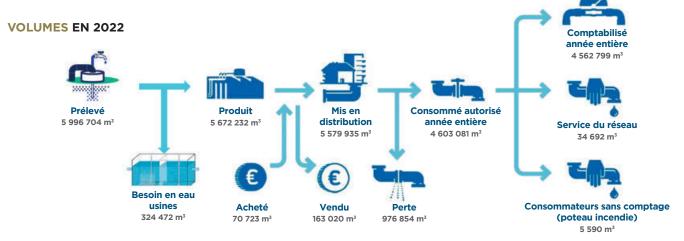






### **Patrimoine**

- → Provenance de l'eau prélevée : 72% eau souterraine, 28% eau de surface
- → 19 unités de distribution 5 996 704 m³ d'eau prélevée 4 681 739 m³ d'eau vendue
- → Performance du réseau : rendement : 83% ILP (Indice Linéaire de Perte en Réseau) : 1.97 m³/km/j ILVNC (Indice Linéaire des Volumes Non Comptés) : 2.06 m³/km/j
- → 1 356.61 km de réseau dont 20.25 km renouvelés et 5.9 km créés en 2022
- → Renouvellement du réseau : 1.27% sur les 5 dernières années



### **RESSOURCES ET UNITÉS DE DISTRIBUTION**

L'USESA utilise pour la distribution de l'eau 37 points de prélèvement d'eau souterraine et 1 point de prélèvement d'eau de surface. Ces ressources se répartissent en 19 unités de distribution.

Volumes prélevés en 2022 : 5 996 704 m³

Volume prélevé par nature d'eau (m³)	2021	2022	Répartition 2022
Total prélevé	6 042 083	5 996 704	100,00%
Eau de surface	1 872 117	1 671 611	27,88%
Eau souterraine	4 169 966	4 325 093	72,12%

	SITES DE PRODUCTION		VOLUMES F	PRÉLEVÉS	EVOLUTION
Communes	Ressources	Usines	2021	2022	2021/2022
Château-Thierry	Puits Plaine 1		651 972	630 422	-3,31%
Cházy avy Mayaa	Puits 11/C1/C2	déferrisation et démanganisation	481 489	793 828	64,87%
Chézy-sur-Marne	Prise d'eau en rivière Marne	Station de production d'eau	1 872 117	1 671 611	-10,71%
Torcy-en-Valois	Puits de Torcy-en-Valois	Station de déferrisation/ décarbonatation	167 614	120 602	-28,05%
Licy-Clignon	Source de Licy-Clignon	de Torcy-en-Valois	100 557	49 627	-50,65%
Monthiers	Puits de Monthiers	de forcy-en-vaiois	49 230	85 548	-73,77%
Vallées-en-Champagne/ La Chapelle-Monthodon	Source La pièce du Chaudron et Moulin Blanc		506 840	467 794	-7,70%
Epaux-Bézu	Source de Bonnesvalyn/La Chapellerie	Station de décarbonatation	162 065	116 306	-28,23%
Fère-en Tardenois	Puits 2-3	Station de décarbonatation	200 816	219 265	9,19%
rere-en lardenois	Puits 4	Station de décarbonatation	275 298	312 912	13,66%
Nogent-l'Artaud	Puits des Sablons		84 071	83 747	-0,39%
Montlevon	Source de Coupigny	Station de traitement des pesticides	295 068	255 836	-13,30%
La Ferté-Milon	Puits de la carrière		114 638	117 797	-2,76%
Chézy-en-Orxois	Source St Quentin/Allan		1 719	1668	-2,97%
Marolles	Source de Marolles		28 979	31 512	8,74%
Saulchery	Puits de Charly sur Marne	Station de traitement des pesticides	167 959	175 594	4,55%
Rocourt Saint-Martin	Puits de Rocourt Saint-Martin		13 719	4 250	-69,02%
Courmont	Source de la côte Fay		4 992	4 694	-5,97%
	Source de la Poterie		33 114	27 037	-18,35%
Coincy	Puits chemin du Brûlis		55 470	52 165	-5,96%
	Puits Les Martelets		23 461	17 870	-23,83%
Brécy	Puits Les Hutins		0	0	0,00%
Sergy	Source de Sergy		13 585	9 394	-30,85%
Nogentel	Source des Rouesses	Station de traitement des pesticides	66 326	71 060	7,14%
Haramont	Source de la Dhuys		280 731	294 010	4,73%
	Puits 1 - Porte blanche		0	0	0,00%
Villers-Cotterêts	Puits 2 - Route de Vivières	Station de déferrisation	11 525	0	-100,00%
villers-Cotterets	Puits F3	Station de delernsation	264 589	266 288	0,64%
	Puits F4		114 139	115 867	1,51%
	TOTAL DES VOLUMES PRÉLEVÉ	S EN m³	6 042 083	5 996 704	-0,75%

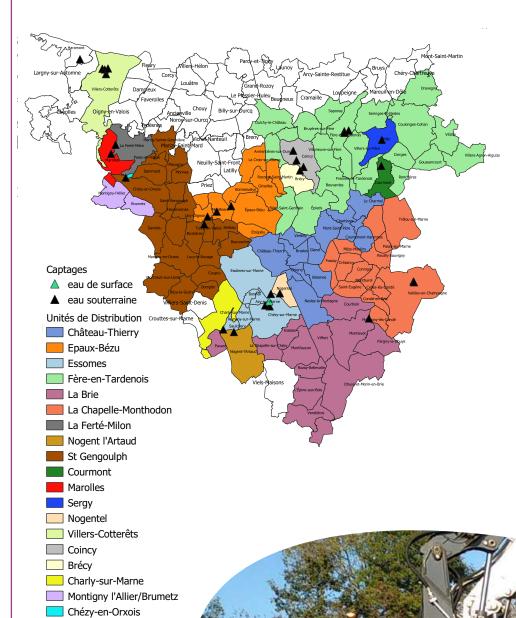
### **Patrimoine**

### 75 réservoirs sur le territoire

IMPLANTATION	TYPE DE R Cuve	Cuve	m³
	semi-enterrée	sur tour	
Armentières-s/Ourcq		1	100
Barzy-sur-Marne	1		150
Beuvardes	1		150
Blesmes	2		150
Bonneil/Mont de Bonneil	2		1500
Brécy		1	60
Brumetz	1		150
La Chapelle-sur-Chézy		1	300
Charly sur Marne (3):			300
- La Nouette		1	100
- Ruvet	1	- '	500
- Porteron	1		150
Château-Thierry (4):	_		
- Les Chesneaux	3		3000
- Courteaux	2		2500
- Justices	2		1000
- Lauconnois	3		4000
Chézy s/Marne (Les Roches)	1		100
Chierry	2		130
Coincy	2		374
Coulonges-Cohan/Villomé	1		200
Courmont	2		56
Courtemont-Varennes	2		1000
	1		
La Croix-sur-Ourcq	2		150
Dhuys et Morin-en-Brie/Artonges			200
Domptin	1		100
Epaux-Bézu (3) :	_		050
- La Chapellerie	2		250
- Le Maupas		1	150
- Le Tartre		1	250
Epieds		1	100
Courpoil	1		150
L'Epine-aux-bois/Corbesson	2		200
Essises	2		400
Essômes-sur-Marne/Bourbetin	ī		150
Etampes-sur-Marne	2		2000
Fère-en-Tardenois (2) :	2		2000
	2		300
- Fère en Tardenois	2	1	
- Villemoyenne			250
La Ferté-Milon (3) :			
- Rte de Villers-Cotterêts	1		400
- La Fosse Heurlot	2		400
Fresnes-en-Tardenois	1		150
Fossoy	1		150
Gandelu	1		200
Gland	1		200
Haramont	1		600
Macogny	1		100
Marigny-en-Orxois -			
La voie du Chatel	2		1500
Marizy-Sainte-Geneviève	1		100
Marolles	2		300
Montfaucon - Les Simons		1	600
	1	- '	
Monthiers	1		100
Montigny-l'Allier	1		150
Montigny-lès-Condé		1	200
Montlevon - Les Villés		1	400
Montreuil-aux-Lions	2		250
Mont-Saint-Père	1		260
Nesles-la-Montagne	2		200
Nogent-l'Artaud/Les Monts	1		100
Nogentel	3		370
Oulchy-le-Château (2):			
- Cugny les Croutes	1		30
- Saint Jacques		1	200
Rocourt-Saint-Martin	1	-	100
Rocourt-Saint-Martin Romeny-sur-Marne	1		200
Saint-Eugène	1	,	150
Saint-Gengoulph		1	270
Saponay		1	150
Sergy	2		60
Seringes-et-Nesles		1	200
Trélou-sur-Marne/Chassins	1		150
Vallées-en-Champagne/			150
Baulne-en-Brie - Glapieds	1		150
Vallées-en-Champagne/La Cha-			
pelle-Monthodon/La Frénerie	1		200
Vallées en champagne/St Agnan	1		600
- Evril			
- La Grange aux Bois	2		300
Verdilly		1	200
Veuilly-la-Poterie	1		100
Vézilly		1	200
Villers-Cotterêts - Les Roches	1		1500
	1		150
Villers-sur-Fère			

### LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION SONT ORGANISÉES EN UNITÉS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (UDI).

Une Unité de distribution est une zone géographique au sein de laquelle les canalisations de distribution délivrent une eau provenant des mêmes ressources et dont la qualité de l'eau est globalement homogène. Le nombre d'Unités de Distribution est de 19.



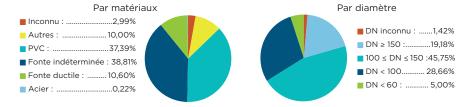
**GESTION PATRIMONIALE** 

installations.

des incidences financières lourdes.



### RÉPARTITION DU LINÉAIRE DE CANALISATION



### RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS

		2021	2022
Collectivité	-Branchements plomb	39	42
Collectivite	-Autres branchements	225	314
Total branchements ren	264	356	

### **RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU**

### Travaux communaux → information à l'USESA

Pour rappel : il est demandé aux communes d'informer l'USESA de tout projet communal qu'il s'agisse de constructions, d'aménagements, de travaux de voirie... Dès la phase de préparation du projet communal, les communes doivent transmettre à l'USESA la note descriptive du projet, les documents d'urbanisme, les plans de situation de manière à vérifier :

- l'état de la canalisation et des branchements se situant sur l'emprise des futurs travaux.
- les possibilités de desserte en eau du projet communal,
- les conditions de financement des travaux d'eau potable.

### Opérations d'urbanisme → consultation de l'USESA

Les collectivités doivent répondre sur les documents d'urbanisme aux infrastructures de viabilisation. L'avis de l'USESA doit être sollicité afin de répondre sur les conditions de desserte en eau du projet. L'USESA doit également être consulté pour les documents de planification d'urbanisme.



### Schéma de distribution

Le schéma de distribution d'eau potable détermine les zones desservies par le réseau de distribution (Loi LEMA de 2006, L2224-7-1 du CGCT). Le schéma comprend un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable (Loi Grenelle 2 de 2010, L2224-7-1 du CGCT). Il est remis à jour chaque année sur la base du SIG.

### DESCRIPTIF DETAILLÉ DES **OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DE L'USESA**

### **CONDUITES EN 2022**

Linéaire	USESA (%)
1340	100,00
67	5,00
384	28,66
613	45,75
257	19,18
19	1,42
	1340 67 384 613 257

### MATÉRIAUX

Acier	3	0,22
Fonte ductile	142	10,60
Fonte Grise	520	38,81
PVC	501	37,39
Autres (amiante ciment, PEHD, plomb,)	134	10,00
Inconnu	40	2,99

### ANNÉE DE POSE

Année de pose connue	204	15,22
Année de pose présumée	1056	78,81
Année de pose inconnue	80	5,97

### \*CLASSE DE PRÉCISION PLANIMÉTRIQUE

Classe A ( ≤ 0,50 m)	196	14,63
Classe B (0,50 m ≤ 1,50 m)	66	4,93
Classe C ( > 1,50 m )	1078	80,45

- \*Les classes de précision permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux :
- Classe A : un réseau est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation est inférieure ou égale à 50 cm.
- Classe B: un réseau est rangé dans la classe B si l'incertitude maximale de localisation est comprise entre 50 cm et inférieure ou égale à 1,5 m. Classe C: un réseau est rangé dans la classe C si l'incertitude maximale de localisation est supérieure à 1,5 m.

### **Patrimoine**

### Programme de renouvellement

Un programme de renouvellement des réseaux est engagé chaque année. Le renouvellement pour l'année 2022 a atteint le taux de 1,49 % pour un montant de travaux de 4 847 696 €HT.

Les travaux réalisés sont ceux présentés dans les tableaux des pages suivantes

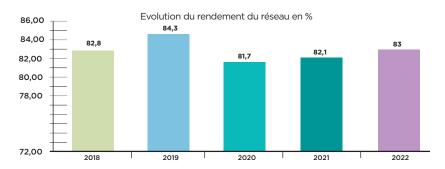
SECTEURS	Communes	Chantiers	المراد ال	aire	Matière	Branch renot	ement Ivelé	Objectif	Extension	Summeraien	Coût €HT
	Communes		Line	aire	Matiere	hors plomb	en plomb	Objectif	Extension	Suppression	Cout EHI
	Château-Thierry	Avenue d'Essômes	ø 200 ø 60 <b>Total</b>	315 110 <b>425</b>	Fonte	30	20	Renouvellement canalisations et reprise de branchements		212	240 900
	Château-Thierry	Rue Léon Lhermitte	ø 100		Fonte	2	1	Reprise de branchements et abandon de canalisations		90	11 814
	Château-Thierry	Avenue de Montmirail	ø 125	180	Fonte	6		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			53 627
CHÂTEAU- THIERRY	Château-Thierry	Place de l'Hôtel de Ville	ø 100 Total	100	Fonte	3	3	Renouvellement canalisations et reprise de branchements			90 574
	Gland	Rue de Château-Th. (RD3)	ø 150 ø 100 ø 60 <b>Total</b>	255 20 15 <b>290</b>	Fonte	20		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			176 287
	Nogentel	Rue de la Baronne	ø 60	130	Fonte	10		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		22	30 898
		Chemin des Clausets	ø 63		PEHD	2		Extension de canalisation et reprise de branchements	181		22 744
ESSÔMES SUR MARNE NOGENT L'ARTAUD	Nogent l'Artaud	Rue de Beaurepaire	ø 125	320	Fonte	12	5	Renouvellement canalisations et reprise de branchements	87	63	115 741
	Dammard	Rue de la Distillerie	ø 60		Fonte			Extension de réseau	100		18 120
	Chézy-en-Orxois	Rue aux Leus	ø 63	160	PVC	6		Renouvellement canalisations et reprise			47 963
		Place de l'Eglise	ø 100 ø 100	55	Fonte	1		de branchements		50	16 257
ST GENGOULPH	La Ferté-Milon	Rue du Marché et Rue de Meaux	ø 80 ø 60 <b>Total</b>	55 <b>55</b>	Fonte	31	10	Renouvellement canalisations et reprise de branchements		80	182 8210
EPAUX BÉZU A FERTÉ MILON	Marigny-en-Orxois	Place de la Halle Rue des Ecoles Rue de l'Eglise	ø 60 Total	300 <b>300</b>	Fonte	26		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		28	122 980
VILLERS- COTTERETS	Villers-Cotterêts	Avenue Paul Doumer	ø 250 ø 160 ø 125 ø 60	100 100 85	Fonte PEHD Fonte	7		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		82	113 428
		Avenue de Boursonne	ø 63 ø 60		PEHD Fonte	2		Extension de canalisation et reprise de branchements	180	600	
	Courtemont-Varennes	Rue Bacchus Route de Jaulgonne	ø 200 ø 60 Total	320 70 <b>390</b>	Fonte	13	1	Renouvellement canalisations et reprise de branchements		715	123 153
MARNE ET SURMELIN	Dhuys et Morin en Brie	RD1 entre Fontenelle en Brie et la Grange en Chart	ø 150 ø 100 Total	2 345 30 2 375	Fonte	5		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		65	328 316
LA BRIE	Vallée-en-Champagne	Rue de Chézy	ø 90	10	PVC			Renouvellement canalisation Renouvellement			5 985
	Fossoy	Rue de Moulins	ø 125 Total	300 <b>300</b>	Fonte	12		canalisations et reprise de branchements			89 119
	Reuilly-Sauvigny	Rue de l'Eglise	ø 63		PVC	15		Extension réseau	84		7 442
		Lot 1 - de Bézuet à Courpoil	ø 200 Total	7 540 7 540	Fonte	68	2	Renouvellement canalisations et reprise de branchements			1 494 925
OULCHY Fère en	Interconnexion eau potable entre	Lot 2 - de Courpoil à Beuvardes	ø 200 ø 100 Total	3 000 1 200 4 200	Fonte	5			1 875	2 470 1 250	829 298
	Fère en Tardenois et Château-Thierry	Lot 3 - de Beuvardes à Villemoyenne	ø 200 ø 125 ø 100 ø 80 Total	3 150 3 150	Fonte	38		Renouvellement canalisations et de branchements	2 450 930	1 270 2 050	745 424
	TOTAL ML	RENOUVELÉS POUR 2022		20 255	TOTAL BRT	314	42	TOTAL HT	5 887	9 047	4 907 818
		ML SUPPRESSION 2022		9 047		35					

### PERFORMANCES DES RÉSEAUX

### **RENDEMENT DU RÉSEAU**

Le rendement du réseau de distribution est obtenu en faisant le rapport entre → les volumes consommés autorisés additionnés des volumes vendus à d'autres services d'eau et → les volumes produits (volumes prélevés - besoins des usines) additionnés des volumes achetés. Cet indicateur est simple et dépend des consommations. Il ne traduit pas l'état physique du réseau.

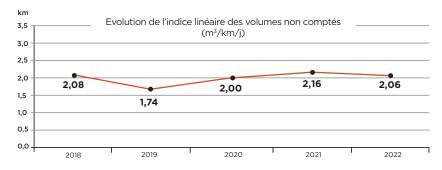
En 2022, le rendement du réseau est de 83 % soit une augmentation par rapport à 2021.



### INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

L'indice linéaire des volumes non comptés : (volume mis en distribution - volume comptabilisé 365 j) / longueur de canalisation de distribution / 365. Cet indicateur traduit l'ensemble des volumes non comptés et ne porte pas uniquement sur les pertes mais aussi sur les volumes sans comptage.

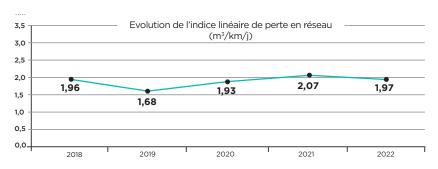
### En 2022, l'ILVNC est de 2.06 m<sup>3</sup>/km/j



### INDICE LINÉAIRE DE PERTE EN RÉSEAU

L'indice linéaire de perte en réseau évalue les pertes par fuite sur le réseau : (volume mis en distribution - volume consommé autorisé 365j) / longueur de canalisation de distribution / 365. L'introduction d'estimations rend cet indicateur moins pertinent que l'indice linéaire des volumes non comptés..

### En 2022, l'ILP est de 1,97 m<sup>3</sup>/km/j



Globalement, les montants réglés en 2022 relatifs aux travaux sont les suivants :

TRAVAUX 2020	DEPENSES (€TTC)
Travaux de branchements neufs	324 556,18 €
Travaux de renouvellement de réseau	2 683 443,92 €
Travaux sur ouvrages Réhabilitation sécurisation réservoirs	238 085,24 €
Marché à Bon de commandes / Travaux sur réseau	367 326,29 €
Travaux liés à l'exploitation	86 875,90 €
Travaux protection des captages (mesures DUP)	29 546,73 €
Réhabilitation station de Fère en Tardenois - Etudes	11 762,51 €
Réhabilitation station de la Plaine Château-Thierry	2 408 035,62 €
Interconnexion Château-Thierry/ Villers-Cotterêts	204 034,13 €
Interconnexion Château-Thierry/ Tardenois	2 804 490,40 €
Interconnexion Rocourt-Saint-Martin	114 024,45 €
Interconnexion Sergy/Courmont - Etudes	30 336,00 €
Interconnexion Brumetz/Montigny l'Allier - Etudes	4 284,00 €
Liaison canalisations réservoirs Chesneaux/ Lauconnois	58 812.60 €
Réhabilitation des puits	191 102.09 €
Mise à jour du schéma directeur d'eau potable	77 959,20 €
Elaboration du PGSSE (Plan Gestion Sécurité Sanitaire Eau)	55 260,00 €
Equipements (matériel informatique)	7 973,33€
TOTAL (€TTC)	9 697 908,59 €

	OPÉRATION	2022	Propositions	2023	Prévisions	2024 Prévisions	2025 Prévisions	2026 Prévisions	Total dépense
		RAR	Propositions nouvelles	Budget	dépenses	dépenses	dépenses	dépenses	2023/202
BRANCHEMENTS	Travaux de branchements neufs et compteurs  Branchements	121 315,09 121 315,09	250 000,00 250,00,00	371 315,09 371 315,09	371 315,09 371 315,09	250 000,00 250,00,00	250 000,00 250,00,00	250 000,00 250,00,00	1 121 315 1 121 315
	Programme travaux courants 2020	70 257,34	120 000,00	190 257,34	190 257,34	-	-	-	190 25
DDOCD AMAG	Programmation 2021	953 108,97		953 108,97	953 108,97				953 10
PROGRAMME ENOUVELLEMENT	Programmation 2022	1 126 307,45	1 377 960,00	2 504 267,45	2 504 267,45				2 504 26
RÉSEAU	Programmation 2023 / 2026		1994 040,00	1994 040,00	1994 040,00	3 840 000,00		3 840 000,00	13 514 040
	Frais de maîtrise d'œuvre / Publication AO	2 140 677 76	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	60 000
	Travaux courants  Réhabilitation réservoir Gandelu / St Gengoulph	2 149 673,76 2 352,00	3 507 000,00	5 656 673,76 2 352,00	5 656 673,76 2 352,00	3 855 000,00	3 855 000,00	3 855 000,00	<b>17 221 67</b> 2 352
	Réhabilitation réservoirs 2020 2021 - Etampes/Epaux Le Tartre	96,00		96,00	96,00				91
	1 réservoir/an (études 15000€ - 1 réservoir/2 ans 250 000€)		265 000,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00	250 000,00	265 000,00	1045 000
TRAVAUX SUR OUVRAGES	Rénovation accord cadre / Gandelu / Maupas / Chapellerie / Seringes		90 000,00	90 000,00	90 000,00				90 000
JOR OUVRAGES	Rénovation / Programme annuel Accord Cadre					90 000,00	90 000,00	90 000,00	270 00
	Travaux préventifs / sécurisation	78 402,54	90 000,00	168 402,54	168 402,54	90 000,00	90 000,00	90 000,00	43840
	Travaux sur reservoirs	80 850,54	445 000,00	525 850,54	525 850,54	445 000,00	445 000,00	445 000,00	1 845 85
MARCHÉS BONS	Marchés à bons de commande	00 000 75	700 000 00	700 000 75	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	1 200 000
DE COMMANDE	2021-2025 (100 000 / 250 000 HT/an)  Marchés bons de commande	88 682,35 88 682,35	300 000,00 300 000,00	388 682,35 388 682,35	88 682,35 388 682,35	300 000,00	300 000,00	300 000,00	88 68 1 288 68
	Travaux liés à l'exploitation	38 761,38	36 000,00	74 761,38	74 761,38	36 000,00	36 000,00	36 000,00	182 76
TRAVAUX	Travaux sécurisation ouvrages nouvelles communes	11 355,62	00 000,00	11 355,62	11 355,62	00 000,00	00 000,00	00 000,00	11 35
EXPLOITATION	Travaux liés à l'exploitation	50 117,00	36 000,00	86 117,00	86 117,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00	194 11.
	Travaux DUP (révision des DUP P.11 et Brécy)	17 688,00	20 000,00	37 688,00	37 688,00				37 68
DUP CAPTAGES	TX DUP nouvelles communes (Brécy/Coincy)								
- 4	Travaux dup sur captages	17 688,00	20 000,00	37 688,00	37 688,00				17 688
RÉHABILITATION TATION FÈRE-EN-	Etudes maîtrise d'œuvre 71 402 €HT - 85 682 €TTC	44 177,19	1700.000.00	44 177,19	44 177,19	1157.000.00			44 1
TARDENOIS	Travaux (estimation stade projet 1500 000,00 €HT)  Réhabilitation station Tardenois	47 010,38 <b>91 187,57</b>	1 300 000,00 1 300 000,00	1 347 010,38 1 391 187,57	1 347 010,38 1 391 187,57	1 153 000,00 1 153 000,00			2 500 01 2 544 18
.,	Etudes / Diagnostics	8 601,60	42 000,00	50 601,60	50 601,60	1 155 000,00			50 60
USINES DE	Maîtrise d'œuvre usines	0 001,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00		80 000,00		160 00
FRAITEMENT DES PESTICIDES	Travaux usines		2 2 2 0,00	2 2 2 0,00	2 2 3 0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	1800 00
PESTICIDES	Usines traitement pesticides	8 601,60	122 000,00	130 601,60	130 601,60	600 000,00	680 000,00	600 000,00	2 010 60
CONSTRUCTION	Frais études -Maîtrise d'œuvre	1 328,42		1 328,42	1 328,42				1 32
ÂCHE C.VARENNES									
T CANALISATIONS	Création bâche C.Varennes OP 10012	1 328,42		1 328,42	1 328,42				1 32
RENFORCEMENT	Etudes/MO Création réservoir Les Chesnaux /Bonneil/ Lauconnois	6 889,42		6 889,42	6 889,42				6 88
RÉSERVOIRS	Travaux Création réservoir les Chesnaux Lauconnois  Renforcement Réservoirs	6 889,42		6 889,42	6 889,42				6 88
	Etude/Réhabilitation usine de la Plaine	8 334,07	5 000,00	13 334,07	13 334,07				13 33
	Missions connexes (géotechniques - géodetection)	13 224,00	0 000,00	13 224,00	13 224,00				13 224
STATION	Réhabilitation usine de la Plaine	90 251,00	192 000,00	282 251,22	282 251,22				282 2
DE LA PLAINE	Raccordements	17 454,07		17 454,07	17 454,07				17 45
	Réhabilitation Station La Plaine	129 263,36	197 000,00	326 263,36	326 263,36				326 26.
NTERCONNEXION	Frais d'etudes - Maîtrise d'œuvre	1 326,00		1 326,00	1 326,00				1 326
	Travaux + Raccordements	64 776,58	40 000,00	104 776,58	104 776,58				104 770
IILON/ VILLERS-COT	Interconnexion St Gengoulph/Villers-Cotterêts Frais d'etudes - Maîtrise d'œuvre	66 102,58	40 000,00	7 506 40	7 506 40				7 506
NTERCONNEXION	Travaux + Raccordements 90 000	3 596,40 421 283,60	54 000,00	3 596,40 475 283,60	3 596,40 475 283,60				3 596 475 283
HATEAU/TARDENOIS	Interconnexion Château / Tardenois	424 880,00	54 000,00	478 880,00	478 880,00				478 880
	Frais d'etudes - Frais connexes	896,40		896,40	896,40				896
NTERCONNEXION OCOURT ST MARTIN	Travaux	153 563,28	50 000,00	203 563,28	203 563,28				203 56
JCOOKT 3T MAKTIN	Interconnexion Rocourt Saint Martin	154 459,68	50 000,00	204 459,68	204 459,68				204 45
NTERCONNEXION	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre	45 564,00		45 564,00	45 564,00				45 56
ERGY/COURMONT	Tx HT Courmont 290 000 - Sergy 424 100 + Raccord. 25 000 €TTC (estima.)	10 732,56	1 295 000,00	1 305 732,56	1 305 732,56				1 305 73
	Interconnexion Sergy/Courmont OP 10028	56 296,56	1 295 000,00	1 351 296,56 102 512,22	1 351 296,56				1 351 29
CANALISATION RÉSERVOIRS	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre Travaux	72 512,22	30 000,00 730 000,00	730 000,00	102 512,22 730 000,00	1 460 000,00			102 51 2 190 000
thesneaux/Lauconnois/SNCF	Canalisation Chesneaux / Lauconnois	72 512,22	760 000,00	832 512,22	832 512,22	1 460 000,00			2 292 51
	Analyse productivité des puits (diagnostic 12 captages marchés IDEES						100 000 00	100 000 00	
RÉHABILITATION	EAUX) et travaux / an	91 584,00	120 000,00	211 584,00	211 584,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	571 58
DES PUITS	Diagnostic captages nouvelles communes + piézomètres (4 lots)	82 184,83	155 000,00	237 184,83	237 184,83				237 18
	Réhabilitation Puits	173 768,83	275 000,00	448 768,83	448 768,83	120 000,00	120 000,00	120 000,00	808 76
NTERCONNEXION	Frais études	60 882,00	20 000,00	80 882,00	80 882,00	740.000.00			80 88
BRUMETZ/ ONTIGNY L'ALLIER	Travaux (2023) Interconnexion Brumetz/Montigny l'Allier	60 882,00	680 000,00 700 000,00	680 000,00 760 882,00	680 000,00 760 882,00	340 000,00 340 000,00			1 020 000 1 100 88
	Etudes maîtrise d'œuvre 'Artellia') et diagnostic puits	00 882,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00			35 000
NTERCONNEXION	Travaux		33 000,00	55 550,00	55 550,00	1368 000,00			1368 000
BRECY/COINCY	Interconnexion Brecy/Coincy	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00				1 433 000
DENICODOENTENT	Frais d'etudes		15 000,00	15 000,00	15 000,00	10 000,00			25 00
RENFORCEMENT VIELS-MAISONS	Travaux					576 000,00			576 000
11220 1 11 110 0110	Renforcement Viels-Maisons	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00				601 00
NTERCONNEXION	Frais d'etudes - Maîtrise d'œuvre					20 000,00	20 000,00	0,00	40 00
HARLY-SUR-MARNE	Travaux	0,00	0,00		0,00	20,000,00	618 000,00 638 000,00	0,00	618 000
	Interconnexion Charly-sur-Marne Frais d'etudes	0,00	0,00		0,00	20 000,00 10 000,00	638 000,00		10 00
NTERCONNEXION	Travaux					10 000,00	172 800,00		172 80
OGENT L'ARTAUD	Interconnexion Nogent l'Artaud	0,00			0,00	10 000,00	172 800,00		182 80
MICE 3 10: I	Etude patrimoniale 70 280 €HT - 84 336 €TTC (compris avenant)	26 613,00	10 000,00	36 613,00	36 613,00				36 61
MISE À JOUR CHÉMA DIRECTEUR	Mise en place suivi pesticides / analyses / métabolites								
SI ICINA DIRECTEUR	Mise à jour Schéma Directeur	26 613,00	10 000,00	36 613,00	36 613,00				36 61.
ELABORATION	Etudes/Sec aqua 55 920€TTC - AMO (2023-2024)		100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00			200 00
DU PGSSE	Travaux		100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	400 00
	PGSSE		200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100 000,00	100 000,00	600 00
ACQUISITION	Aquisition terrain		10 000,00	10 000,00	10 000,00	100.000.00			10 00
TERRAIN	Stratégie foncière 100 000 €/an 2021-2024		100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00			200 00
	Acquisition Terrain  Matériel informatique/équipement bureau	<b>0,00</b> 3 352,44	110 000,00 10 000,00	110 000,00 13 352,44	110 000,00 13 352,44	100 000,00 5 000,00	5 000,00	5 000,00	<b>210 00</b> 28 35
INFORMATIQUE	Equipement Informatique	3 352,44	10 000,00	13 352,44	13 352,44 13 352,44	5 000,00	5 000,00	5 000,00	28 35
ACQUISITION		0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 00
VÉHICULE	Acquisition Vehicule	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	15 000,00	5,00	5,00	45 000
		-,							

**PROJETS ET TRAVAUX** 



COMMUNIC	LINÉAIRE	Ø CANALISATION	DD ANGUEMENT	ECTIMATION.	SUBVENTIC	ONS AESN	DÉVISIONS	AUTOFINANCEMENT					
COMMUNES	(m)	prévisionnel	BRANCHEMENI	BRANCHEMENT ESTIMATION -		MONTANT	RÉVISIONS	USESA					
DHUYS ET	1520	125	15	360 000 €	40%	144 000€	39 600 €	256 600 €					
MORIN EN BRIE	600	60	15	15 360 000 €	360 000 €	40%	144 000€	39 600 €	256 600 €				
TRELOU-	850	125		750 000 0	500/	210 0000	70 500 0	170 500 0					
SUR-MARNE	40	60	55	55	55	55	55	55 350 0	350 000 €	60%	210 000€	38 500 €	178 500 €
GLAND	1200	150	45	400 000 €	60%	240 000 €	44 000 €	204 000 €					
CHÉZY- EN-ORXOIS	300	60	15	80 000 €	60%	48 000 €	8 800 €	40 800 €					
SAINT-	350	100	25	100,000,0	400/	72,000,0	10,000,0	127.000.0					
GENGOULPH	550	60	25	25	25 180 000 €	180 000 €	40%	40% 72 000 €	19 800 €	127 800 €			
SAINT- GENGOULPH	500	150	2	100 000 €	40%	40 000 €	11 000 €	71 000 €					
TOTAL 2023	5 910		157	1 470 000 €		754 000 €	161 700 €	877 700 €					

### PERSPECTIVES 2023

- → Travaux de renouvellement de réseaux pour un montant prévisionnel de 1.5 M €HT
- → Poursuite de l'étude sur les solutions de traitement des pesticides
- → Adhésion de 2 nouvelles communes à compter du 01 janvier 2023 : Viels-Maisons et Crouttes sur Marne
- → Travaux de sécurisation des communes de Courmont et Sergy
- → Démarrage des travaux de sécurisation La Plaine- Les Chesneaux
- → PGSSE lancement de l'étude sur le reste du territoire de l'USESA





### Qualité de l'eau

→ 99.6 % de taux de conformité
pour les paramètres microbiologiques sur l'eau distribuée.

→ 96.3 % de taux de conformité
pour les paramètres physico-chimiques sur l'eau distribuée.

## u distribuée.

### **ANALYSES ET CONFORMITÉ**

### Double contrôle

- Contrôle sanitaire officiel effectué par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
   L'ARS inspecte les installations de production, de traitement et de distribution et vérifie la qualité de l'eau. Les analyses sont réalisées à trois niveaux : ressource (eau brute), point de mise en distribution et robinets utilisés par le consommateur.
- Contrôle d'auto-surveillance par le délégataire qui établit un programme annuel d'analyses.

### Bilan des analyses

L'eau a toujours été déclarée consommable par l'Agence Régionale de Santé.

Les analyses sont réparties en 2 groupes principaux : les analyses sur les paramètres microbiologiques (mise en évidence des bactéries) et les analyses sur les paramètres physico-chimiques (turbidité, composés chimiques, minéraux, métaux, composés toxiques...).

	Agence Régionale de Santé					
	Paramètres soumis	à Limite de qualité				
	Nbre paramètres analysés	Nbre résultats non conformes				
Microbiologie	574	1				
Physico-chimie	10 254	45				
	Paramètres soumis à	Référence de qualité				
	Nombre de paramètres analysés	Nombre de dépassements de la référence				
Microbiologie	877	3				
Physico-chimie	2 873	15				

Les limites de qualité correspondent à des concentrations maximales admises à respecter et portent sur des paramètres susceptibles de générer des effets immédiats ou à long terme pour la santé (paramètres microbiologiques, nitrates, pesticides, sous-produits de désinfection de l'eau, certains métaux, solvants chlorés...). Les références de qualité donnent des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations et d'évaluation de risques pour la santé des personnes. Elles concernent des substances sans incidence directe sur la santé des consommateurs aux teneurs habituellement observées dans l'eau mais qui peuvent mettre en évidence une présence importante d'un autre paramètre au niveau de la ressource ou un dysfonctionnement de la station de traitement. Elles peuvent aussi être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur (paramètres microbiologiques, couleur, conductivité, fer, manganèse...).

### **TAUX DE CONFORMITÉ**

Le taux de conformité microbiologique est de 99.6%. Le taux de conformité physico-chimique est de 96.3%. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des taux de conformité..

	2020	2021	2022
Taux de conformité microbiologique	99 %	99.6 %	99.6 %
Nombre de prélèvements non conformes	2	1	1
Nombre de prélèvements total	194	305	275
Taux de conformité physico-chimique	98.5 %	92.4%	96.3%
Nombre de prélèvements non conformes	3	24	11
Nombre de prélèvements total	201	329	294





### Protection et préservation des ressources

- → 28 arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique pour les captages d'eau souterraine
- → 1 arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour la prise d'eau en Marne
- → 13 Aires d'Alimentation de Captages définies
- → 15 contrôles d'arrêtés de DUP et 5 contrôles d'AAC

### ARRÊTÉ DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP)

Ils définissent les périmètres de protection et les prescriptions applicables à l'intérieur de ces périmètres. L'objectif est de maîtriser les sources de pollution ponctuelles ou accidentelles..

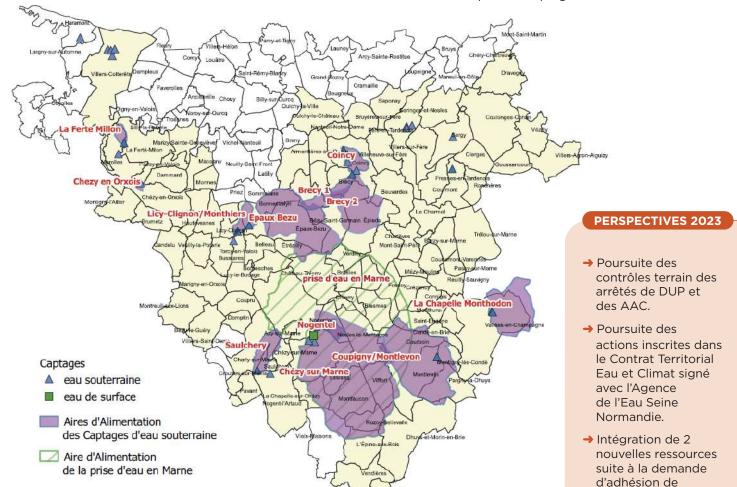
### AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE (AAC)

Une Aire d'Alimentation de Captage est constituée par la surface sur laquelle toute goutte d'eau tombée peut se retrouver dans l'eau du captage. Des actions de préservation/reconquête de la qualité de l'eau y sont mises en place. L'objectif est de maîtriser les pollutions diffuses. Sur le territoire de l'USESA, **13 Aires d'Alimentation de Captages sont définies**. Des actions de préservation de la ressource sont en cours ou à venir sur ces territoires en collaboration avec les acteurs du territoire (agriculteurs, collectivités, habitants...).

### INDICE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

L'indice de protection de la ressource en eau est passé de 85.1% à 91.7%. Cette progression est la conséquence de la mise en place de procédures de suivi de l'application des arrêtés par l'USESA. Le contrôle de ces arrêtés, d'un point de vue administratif mais également sur le terrain, est entrepris par l'USESA afin d'en vérifier leur application. Ceci permet de passer d'un indice de protection de 80% à un indice de 100% pour les captages concernés.

nouvelles communes.





### **Actions de sensibilisation** et de communication

- → 810 enfants sensibilisés en 2022
- → Visite du parcours pédagogique par 28 classes
- → 13 autres interventions dans les écoles
- → 100 participants aux 9 ateliers de protection de la ressource en eau

### **ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR LES SCOLAIRES**

En 2022, 41 classes ont bénéficié d'une action de sensibilisation sur le petit cycle de l'eau et la protection de la ressource en eau pour un peu plus de 800 élèves.

L'année 2022 a été marquée par :

- le déplacement de 28 classes sur le parcours pédagogique de **I'USESA** 

- le subventionnement de 23 classes d'eau pour un montant de 3 350€.



ATELIERS DE SENSIBILISATIONS POUR LES HABITANTS

- 1 visite de l'usine de prodcution d'eau de Chézy sur Marne
- 7 ateliers sur le jardinage au naturel/permaculture
- 1 atelier sur la fabrication de produits ménagers écologiques.

Les ateliers se sont soit déroulés à l'USESA, soit dans le jardin de participants ce qui a permis de mettre en pratique les connaissances.





### **ATELIERS DE SENSIBILISATIONS**

### À L'ÉCONOMIE D'EAU

Trois ateliers ont été réalisés pour les bénéficiaires de la Croix Rouge de Château-Thierry sur les économies d'eau, le non gaspillage. Une quinzaine de

ateliers. Ces ateliers présentent les gestes simples à mettre en oeuvre quotidiennement pour ne pas gaspiller l'eau et ainsi réduire sa consommation.

Des kits de réduction de la consommation d'eau ont été distribués à l'occasion de ces ateliers.

## personnes ont participé à chacun des

### **PERSPECTIVES 2023**

- → Reconduction des ateliers à destination des habitants
- → Mise en place d'ateliers "familles" sur la protection de la ressource en eau
- → Poursuite des interventions en milieu scolaire
- → Développement d'actions de communication: article dans la presse, bulletins info-abonnés



### Fuites après compteurs

**SUR LES INSTALLATIONS PRIVÉES** 

Les fuites après compteurs sur les installations privées des abonnés sont considérées :

- Pour les abonnés domestiques : selon le principe d'application de la Loi Warsmann issue du Décret N°2012-1078 du 24 septembre 2012,
- Pour les autres catégories d'abonnés: selon le dispositif d'aide mis en place par l'USESA (artisans, industriels, établissements publics......) aux mêmes conditions que pour les abonnés domestiques mais avec un écrêtement plafonné au volume de 3000 m³.

Les délégués en charge des constats fuite (nommés par secteur) : Secteur Fère-en-Tardenois/Oulchyle-Château :

Michel MATHIS/Jean-Pierre BANDRY Secteur Château-Thierry :

Patrick MALEZE/Jean-Luc MAGNIER Secteur Saint-Gengoulph/Epaux-Bézu/La Ferté-Milon/Villers-Cotterêts: Jacques GEBKA/Philippe MARCHAL Secteur Essômes-sur-Marne/Nogent-l'Artaud: Maryse HERNANDEZ Secteur Marne et Surmelin/La Brie: Mickaël PEUGNIEZ.

ANNEES	NOMBRE DOSSIERS	VOLUMES ECRETES	VOLUME MOYEN par fuite
		m³	par fulle
2013	90	50 196	558
2014	98	69 600	710
2015	78	53 180	682
2016	92	51 071	555
2017	60	33 954	566
2018	55	23 062	419
2019	69	25 798	374
2020	72	25 886	360
2021	66	25 903	392
2022	65	39 141	602
TOTAL	745	397 791	522

### **Protection incendie**

- → 82 communes adhérentes
- → 42 poteaux renouvelés
- → 130 poteaux mis en peinture

Depuis 1985, chaque année l'USESA organise les contrôles des hydrants situés sur son territoire (poteaux incendie - points d'aspiration).

### **TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022**

82 communes adhèrent à la prestation

- L'opération est mutualisée à raison d'un coût de 2.03 €/habitant
- Les travaux réalisés en 2022 :
- renouvellement de 42 poteaux,
- mise en peinture de 130 poteaux,
- entretien et changement de pièces pour 14 poteaux,
- réalisation de mise en peinture spécifique (couleur jaune) pour les poteaux incendie dont la pression est supérieure à 8 bars conformément au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI).

### **INFORMATION DES MAIRES**

L'USESA informe chaque commune des dates retenues pour les contrôles effectués par le Centre de Secours dépendant de la commune en présence d'un agent du délégataire. La responsabilité incendie est du ressort du Maire.

### **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES HYDRANTS**

Un Règlement Départemental de défense extérieure contre l'incendie a été arrêté le 11 juillet 2017. Un arrêté communal était à prendre avant le mois de juillet 2018 pour répondre à cet arrêté préfectoral.

La compétence de Défense Extérieure Contre l'Incendie reste une compétence communale et le maire est seul à posséder le pouvoir de police spéciale de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Les modalités de visite et de contrôle des hydrants ont été validées et délibérées en séance du 27 mars 2018 par le comité syndical de l'USESA comme suit :

### Contrôle :

- Périodicité : Tous les 3 ans (environ 1/3 des hydrants contrôlés tous les ans).
- Modalité: -Débits maximums des P.I réalisés par échantillonnage et par simulation hydraulique (modélisation),
- Mesure pression statique,
- Vérification d'autres points de contrôle (vidange, couleur, bouchon, signalisation, numérotation, accessibilité, manoeuvrabilité...),
- Réalisation de tableaux des contrôles des poteaux et bouche d'incendie pour les communes adhérentes à la convention d'entretien.

### • Visite:

Le délégataire VEOLIA participera aux exercices et aux essais des pompiers conformément à la Délégation de Service Public. Ces visites opérationnelles du SDIS sont annuelles et réalisées sur l'ensemble des communes adhérentes à l'USESA. Les contrôles des Points d'Eau d'Incendie seront réalisés en même temps que ces visites (1/3 du territoire par an).

### PERSPECTIVES 2023

- → Adhésion d'une nouvelle commune au 1er janvier 2023 : Bussiares.
- → Modification de la convention incendie : participation financière / habitant revue à la baisse pour le 1er janvier 2023 à hauteur de 1.60 €/ habitant/an.

### Données financières

→ Prix moyen TTC du m³ d'eau au 1er janvier 2023 : 2,90 €

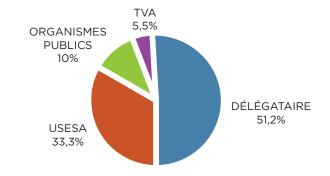
→ Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes comme suit : Section de fonctionnement : 6 422 313,29 €

Section d'investissement : 21 537 451,24 € Montant total du budget 2022 : 27 959 764,53 €

- → Les recettes s'élèvent à 16 611 860,78 € et les dépenses à 15 855 193,94 €
- → Le résultat de l'exercice s'élève à 756 666,84 €

### TARIFICATION DE L'EAU POTABLE

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2023, le prix moyen du m³ d'eau pour un abonné consommant 120 m³/an (consommation de référence) est de **2.90€ TTC.** 



USESA: investissements et renouvellement des réseaux DELEGATAIRE: service exploitation - renouvellement matériel ORGANISMES PUBLICS: AESN (taxes préservation ressource en eau et pollution) / EPTB (prélèvement Seine Grands Lacs) TVA: 5.5. %

### **DÉCISION DU COMITÉ SYNDICAL de l'USESA :** Dans sa séance du 14 décembre 2021, les élus ont décidé pour la tarification 2022 de :

- Ne pas appliquer l'augmentation liée à la révision des prix sur la part syndicale 2022 (+ 3.55%)
- Fixer les tarifs du lissage tarifaire applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022 aux montants hors taxes suivants pour les communes ayant intégré l'USESA au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

	PART SYNDICALE					
	PRIME FIXE ANNUELLE (€H.T)			ARIABLE T/m³)		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2022		
USESA	17.24	17.24	0,7825	0,7825		
	Lissage tarifaire 2021/2026					
Villers-Cotterêts	14.12	14.92	0,2980	0,4253		
Brécy	17.24	17.24	0,7180	0,7383		
Coincy	17.24	17.24	0,7250	0,7453		
Courmont	5.24	7.82	0,1107	0,2467		
Nogentel	14.74	15.42	0,3111	0,4092		
Sergy	5.24	7.82	0,1107	0,2467		

Les 2 tableaux en page suivante présentent la tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une facture de 120 m³.



### Données financières FACTURE 120 m³ - TARIF (€) AU 1er JANVIER 2022



DÉTAIL DE LA FACTURE	Nbre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC
SERVICE DE L'EAU POTABLE						
Abonnement délégataire ø 15	2	30,88	61,76			
Abonnement USESA ø 15	2	8,62		17,24		
Consommation délégataire Tranche de 0/30 m³	30	0,5682	17,05			
Consommation délégataire Tranche de 30/60 m³	30	1,2078	36,23			
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m³	60	0,8540	51,24			
Consommation USESA	120	0,7825		93,90		
SOUS TOTAL			166,28	111,14	15,26	292,68
AUTRES REDEVANCES						
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040		0,48		
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700		8,40		
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200		26,40		
SOUS TOTAL				35,28	1,94	37,22
TOTAL			166,28	146,42	17,20	329,90
MONTANT H.T.						312,70
MONTANT TVA	Coût TTC du m³ : 2,7492					17,20
MONTANT FACTURE TTC	Coût HT du m³ (parts délégataire + USESA) : 2,3118				329,90	

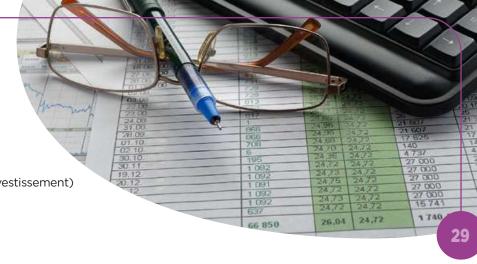
### FACTURE 120 m<sup>3</sup> - TARIF (€) AU 1er JANVIER 2023

DÉTAIL DE LA FACTURE	Nbre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC	
SERVICE DE L'EAU POTABLE							
Abonnement délégataire ø 15	2	33,15	66,30				
Abonnement USESA ø 15	2	8,98		17,96			
Consommation délégataire Tranche de 0/30 m³	30	0,6053	18,16				
Consommation délégataire Tranche de 30/60 m³	30	1,2918	38,75				
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m³	60	0,9121	54,73				
Consommation USESA	120	0,8151		97,81			
SOUS TOTAL			177,94	115,77	16,15	309,87	
AUTRES REDEVANCES							
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040		0,48			
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700		8,40			
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200		26,40			
SOUS TOTAL				35,28	1,94	37,22	
TOTAL			177,94	151,05	18,09	347,09	
MONTANT H.T.						328,99	
MONTANT TVA	Coût TTC du m³ : 2,8924					18,09	
MONTANT FACTURE TTC	Coût	Coût HT du m³ (parts délégataire + USESA) : 2,4476					

### **RÉPARTITION DES RECETTES** ET DES DÉPENSES

**LES RECETTES 2022** (fonctionnement et investissement) s'élèvent à 12 253 418.85 €

(hors provisions pour amortissements)



### Subventions d'investissement Emprunts 16% Ressources propres 15% Locations redevances Récupération Subventions de TVA - FCTVA d'exploitation 13% Participations branchements Ventes d'eau 2%

### PRINCIPALES DONNÉES BUDGÉTAIRES **ET FINANCIÈRES**

### **BUDGET PRIMITIF**

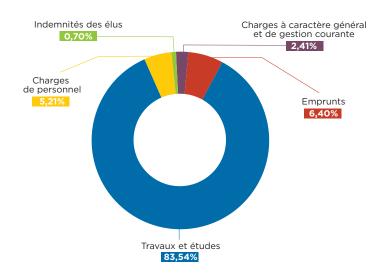
Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes comme suit:

Montant total du budget 2022	27 959 764,53 €
Section d'investissement	21 537 451,24 €
Section de fonctionnement	6 422 313,29 €

### **RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022**

Résultat	756 666,84 €		
d'investissement	Recettes 11 907 475,10 €		- 699 372,74 €
Section	Dépenses	12 606 847,84 €	- 699 372.74 €
de fonctionnement	Recettes	4 704 385,68 €	1456 059,56 €
Section	Dépenses	3 248 346,10 €	1 456 039,58 €

### LES DÉPENSES 2022 (fonctionnement et investissement) s'élèvent à 11 489 357 € (hors charges d'amortissements des biens)



### Le compte administratif est joint en annexe.

### **RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022**

	Résultat antérieur	Résultat 2021	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	1 842 513,29 €	1 456 039,58 €	3 298 552,87€
Section d'investissement	154 432,84 €	- 699 372,74 €	- 544 939,90 €
Total		756 666,84 €	2 753 612,97 €
	ráalisar	<b>756 666,84 €</b> Dépenses	2 753 612,97 € - 3 784 464,42 €
Total  Restes à	réaliser		•
Restes à	réaliser obal cumulé au :	Dépenses Recettes	- 3 784 464,42 €

### **AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ EN 2022**

	DEPENSES	RECETTES
Recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre)		4 051 491,91 €
Dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	1 185 464.95 €	
Remboursement de la dette (capital)	566 504,26 €	
Total	1 751 969,21 €	4 051 491,91 €
Autofinancement 2022	2 299 5	22.70 €

### **PERSPECTIVES 2023**

- → Investir pour conserver un patrimoine en bon état
- → Prendre en compte une conjoncture qui nécessite l'évolution du tarif

### **PERSPECTIVES**



### Lexique

AAC : Aire d'alimentation de Captage ARS : Agence Régionale de Santé

C4 : Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne

CARCT: Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

CCRV: Communauté de Commune Retz en Valois

CCCOC: Communauté de Commune du Canton d'Oulchy le Château

CCPV : Communauté de Communes du Pays de Valois

CCSPL: Commission Consultative des Services Publics Locaux

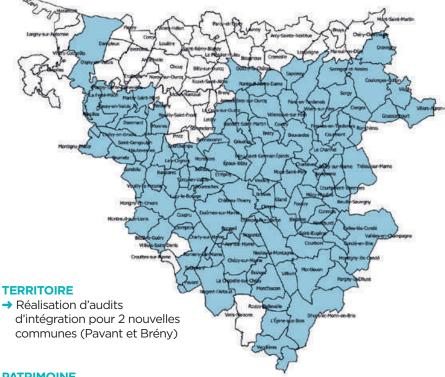
CS: Comité syndical DN: Diamètre Nominal

DUP : Déclaration d'Utilité Publique DSP : Délégation de Service Public ILP : Indice Linéaire de Perte en réseau ILVNC : Indice Linéaire des Volumes

Non Comptés OP : Opération

PVC: Polychlorure de vinyle PLU: Plan Local d'Urbanisme UDI: Unité de Distribution

### **POUR L'USESA**



### **PATRIMOINE**

- → Travaux de renouvellement de réseaux pour un montant prévisionnel de 1.5 M € HT
- → Poursuite de l'étude sur les solutions de traitement des pesticides
- → Adhésion de 2 nouvelles communes à compter du 01 janvier 2023 : Viels-Maisons et Crouttes sur Marne
- → Travaux de sécurisation des communes de Courmont et Sergy
- → Démarrage des travaux de sécurisation La Plaine- Les Chesneaux
- → PGSSE lancement de l'étude sur le reste du territoire de l'USESA

### **PROTECTION ET PRESERVATON DES RESSOURCES**

- → Poursuite des contrôles terrain des arrêtés de DUP et des AAC
- → Poursuite des actions inscrites dans le Contrat Territorial Eau et Climat signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- → Intégration de 2 nouvelles ressources suite à la demande d'adhésion de nouvelles communes

### **ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION**

- → Reconduction des ateliers à destination des habitants
- → Mise en place d'ateliers "familles" sur la protection de la ressource en eau
- → Poursuite des interventions en milieu scolaire
- → Développement d'actions de communication : article dans la presse, bulletins info-abonnés

### **DONNEES FINANCIERES**

- → Investir pour conserver un patrimoine en bon état
- → Prendre en compte une conjoncture qui nécessite l'évolution du tarif

### **PROTECTION INCENDIE**

- → Adhésion d'une nouvelle commune au 01 janvier 2023 : Bussiares
- → Modification de la convention incendie : participation financière/habitant revue à la baisse pour le 1er janvier 2023 à hauteur de 1.60 €/habitant/an.



### **ANNEXE**

## COMPTE ADMINISTRATIF APPROUVÉ PAR LE COMITE SYNDICAL

### UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY Secrétariat: Tél: 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Madame Nelly TRICONNET.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	Résultat du vote : 45
Délégués présents : 45 délégués (40 titulaires - 5 suppléants)	Voix Pour: 45
Dont membres votants à voix délibérative : 45 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 avril 2023	Abstention: 0

### Membres présents:

Titulaires ; Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carlon Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoît, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Duclos Dominique, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mme Barbier Maryvonne, Mr Guilleman Michel, Mr Baudoin Dany, Mr Eschard Philippe, Mr Proffit Benoît.

### Membres absents excusés :

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Bruneaux Henri, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moyse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Robin Claude, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Haÿ Etienne, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Polin Jean-Pierre

Objet: Approbation du compte Administratif 2022	Nº
Object Approbation at comple Authinistratin 2022	20230401

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles I. 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu le compte de gestion visé par le trésorier,
- Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,
- Après avoir entendu la présentation des dépenses et des recettes de l'exercice 2022 effectuées par l'ordonnateur,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 11 avril 2023,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 11 Avril 2023,

Le Comité Syndical,

### DECIDE, après en avoir délibéré :

 De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se traduit par les résultats suivants :

		Résultats du compte administratif 2022				
		Réalisations 2022	Résultat 2022	Résultat antérieur	Résultat Cumulé	
Fonctionnement	Dépenses Recettes	3 248 346.10 4 704 385.68	1 456 039.58	1 842 513.29	3 298 552,87	
Investissement	Dépenses Recettes	12 606 847.84 11 907 475.10	- 699 372.74	154 432.84	-544 939.90	
			756 666.84		2 753 612.97	

- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance, Jean-Pierre POLIN

002-250202371-20230425-20230401-DE

Réception par le préfet : 04/05/202 Fublication : 04/05/2023 Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente,

Nelly TRICONNET

### USESA CHÂTEAU- THIERRY - USESA - CA - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Ш
VUE D'ENSEMBLE	A1

### **EXECUTION DU BUDGET**

		D	EPENSES		RECETTES	SOL	DE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS	Section d'exploitation	А	3 248 346.10	G	4 704 385.68	G-A	1 456 039.58
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'invertissement	В	12 606 847.84	н	11 907 475.10	Н-В	- 699 372.74
					,		

REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	1	1 842 513.29 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	0,00	J	154 432.84 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	15 855 193.94	18 608 806.91	2 753 612.97
101712 (Tourisations - Toports)	P=A+B+C+D	Q=G+H+I+J	=Q-P

	Section d'exploitation	Е 0,0	O,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F 3 784 464.4	2 4 3 880 938.86
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	3 784 464.4	3 880 938.86

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	3 248 346.10		3 298 552.87
RESULTATS CUMULE	-	16 391 312.26	15 942 846.80	-448 465.46
	Section d'investissement		=H+J+L	-448 403.40
	TOTAL CUMULE	19 639 658.36	22 489 745.77	2 850 087.41
	TOTAL COMOLL	=A+B+C+D+E+F	=G+H+I+J+K+L	

### **DETAILS DES RESTES A REALISER**

Chap	Libellé	Dépense engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	к 0,00
011	Charges à carctère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges financières	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Vente produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 3 784 464.42	<b>□</b> 3 880 938.86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 527 362.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	44 943.91	0,00
21	Immobilisation corporelles	3 352.44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 670 065.49	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	619 168.00
458117	Opération pour compte de tiers n°17 Interconnexion Ferté-Milon/Villers-Cotterêts (3)	66 102.58	0,00
458217	Opération pour compte de tiers n°17 Interconnexion Ferté-Milon/Villers-Cotterêts (3)	0,00	734 408.86

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépense.
(2) Les restes à réaliser de la réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission tare t non rattachées (R2311 - 11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de le comptabilité des engagements et aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311 - 11 du CGCT)
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan des comptes, tant en recettes qu'en dépenses.



Siège social : 4 bis, avenue Gustave Eiffel 02400 CHATEAU-THIERRY

Tél. 03.23.71.02.80 contact.eau@usesa.fr

www.usesa.fr

SYNDICAT MIXTE FERMÉ ADMINISTRATION PUBLIQUE GÉNÉRALE SIRET : 200 093 847 00016

